

Versailles, le 3 février 2016

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

## A compter du 22 février 2016 La Direction Départementale de la Cohésion Sociale déménage!

L'ensemble des services de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Yvelines (situés actuellement rue Mermoz, Boulevard de la Reine et avenue de l'Europe à Versailles) seront regroupés à la Préfecture des Yvelines à Versailles, à compter du 22 février 2016.

## Sa nouvelle adresse postale est la suivante :

DDCS des Yvelines - 1 rue Jean Houdon – 78000 Versailles ddcs@yvelines.gouv.fr

Vous retrouverez désormais à cette adresse :

- La mission départementale aux Droits des Femmes et à l'Egalité
- La délégation départementale à la Vie Associative

Autre changement à noter : les nouvelles coordonnées spécifiques du greffe des associations pour les communes de l'arrondissement de Versailles

(Bois-d'Arcy, Buc, Châteaufort, Le Chesnay, Les Clayes-Sous-Bois, Fontenay-le-Fleury, Guyancourt, Jouy-en-Josas, Les-Loges-en-Josas, Montigny-le-Bretonneux, Plaisir, Rocquencourt, Saint-Cyr-l'Ecole, Thiverval-Grignon, Toussus-le-Noble, Trappes, Vélizy-Villacoublay, Versailles, Viroflay):

Préfecture des Yvelines - Direction de la réglementation et des élections

Bureau de la réglementation générale

1 rue Jean Houdon 78010 Versailles Cedex

tél.: 01.39.49.78.22 - pref-associations@yvelines.gouv.fr

Sous l'autorité du Préfet des Yvelines, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale agit dans les domaines de la politique sociale, du logement, de la politique de la ville, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.



Contact : Service départemental de communication interministérielle – 01.39.49.79.02/75.22 <u>pref-communication@yvelines.gouv.fr</u> – <u>www.yvelines.gouv.fr</u>

Rejoignez-nous sur Twitter : @Prefet78